



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ÉLECTION DE LA PRÉFÈTE SUPPLÉANTE DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

DATE : LE JEUDI 21 MARS 2024

LIEU : CHÂTEAU-RICHER, QUÉBEC

La MRC de La Côte-de-Beaupré est fière d'annoncer la nomination par ses pairs, de Mme Mélanie Royer-Couture, mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges, au poste de préfète suppléante pour les années 2024 et 2025.

Mme Royer-Couture est arrivée à Saint-Ferréol-les-Neiges en 2012. Maman de quatre enfants, elle est détentrice d'un bac en services sociaux. Très impliquée, dès le début, dans la vie communautaire, elle s'est lancée en politique municipale pour apporter un changement positif et un soutien à sa communauté. Mission réussie pour l'unique mairesse de la Côte-de-Beaupré ! Quand son travail lui laisse du répit, Mme Royer-Couture pratique aussi les sports de la région : randonnée pédestre et vélo de montagne.

« C'est la conviction qu'ensemble, nous pouvons contribuer à offrir aux citoyens de la Côte-de-Beaupré des milieux de vie dynamiques et attirants et développer collectivement les potentiels de notre région dans le respect des principes de développement durable, qui m'a poussée à accepter le poste de préfète suppléante. Je remercie très sincèrement mes collègues du Conseil de la MRC qui m'accordent leur confiance. » souligne Mme Royer-Couture, mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges et préfète suppléante de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

« Le Conseil de la MRC est convaincu que Mme Royer-Couture contribuera de manière significative au développement de notre région et lui adresse ses félicitations. » ajoute M. Pierre Lefrançois, maire de L'Ange-Gardien et préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

À PROPOS DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré a été créée en 1981 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle est constituée des neuf municipalités locales et villes suivantes : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, auxquelles s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) Sault-au-Cochon et Lac-Jacques-Cartier qui couvrent 85 % de la superficie totale du territoire de la MRC. Entre fleuve et montagnes, en passant par les chutes et canyons, le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré recèle de nombreux attraits naturels, culturels, patrimoniaux et agrotouristiques exceptionnels!

SOURCE :

Béatrice Pauly
Directrice générale adjointe

418 824-3420 #227
beatricepauly@mrccotedebeaupre.qc.ca
mrccotedebeaupre.com